

Mai 2014

S'immerger dans l'innovation sociale

n°5

# focales



## Réinstallation des réfugiés:

les premiers pas d'un programme belge



## Au sommaire

- 3 À Saint-Léger: Lost in translation
- 8 Quand réinstallation rime avec sélection
- 10 Fedasil, entre ici et là-bas
- 11 «Le quota devrait être revu à la hausse»

**D**epuis 2013, la Belgique s'est engagée dans un programme structurel de réinstallation de réfugiés. Il a dorénavant déjà concerné cent personnes. Acheminer des réfugiés depuis leur premier lieu d'accueil, souvent un camp surpeuplé, jusqu'en Belgique, demande une sacrée organisation. Les CPAS, des associations comme Caritas international ou Convivial, Fedasil et le Haut commissariat des nations unies pour les réfugiés travaillent main dans la main pour que l'atterrissage se passe le mieux possible. Quant au Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides, il est chargé de la sélection de ces personnes particulièrement vulnérables.

Si la réinstallation existe en théorie depuis des dizaines d'années, sa pratique est organisée depuis peu. Comment les réfugiés sont-ils sélectionnés? Comment sont-ils accueillis? Qui les accompagne lors de leurs premiers pas en Belgique? Focales vous propose un voyage au cœur de ce nouveau dispositif.

L'existence de ce programme est bien souvent applaudie. Ce qui n'empêche pas des critiques de s'exprimer. Réinstaller cent réfugiés, n'est-ce pas dérisoire au vu des besoins de protection des réfugiés du monde entier?

*Par Cédric Vallet – Photos de Pauline Willot et de Fedasil*



# À Saint-Léger: Lost in translation

**À vol d'oiseau**, le Burundi est à 6 300 kilomètres de Saint-Léger, petit village wallon de 3 300 habitants.

Lorsqu'on a vécu des années dans un camp de réfugiés, dans la région de Mayinga et qu'on débarque du jour au lendemain dans une petite maison située en Gaume, la distance semble être encore plus grande. Car ici, tout est à apprendre. Tout diffère.

Ce choc spatio-culturel, ce changement de vie radical, Aline Bakhati l'a vécu, avec ses quatre enfants, et continue de le vivre. Le 6 janvier 2014, elle quitte le Burundi direction la Belgique. Elle bénéficie du programme de «réinstallation» dont le principe est simple: aller chercher des réfugiés particulièrement vulnérables et les conduire ici, au cœur de l'Europe.

La réinstallation est un principe très ancien, prévu par la Convention de Genève relative au statut de réfugiés. Elle concerne généralement des pays riches qui proposent à des pays plus pauvres de sélectionner certains des réfugiés qu'ils accueillent et de les transférer sur leur territoire. L'idée est de faire un geste de solidarité envers des pays en proie à de nombreuses difficultés et qui accueillent un grand nombre d'exilés.

Le principe est ancien... mais l'application est récente. Certes, la Belgique a déjà mis en œuvre des opérations de réinstallation. En 1956 pour des réfugiés hongrois ou dans les années nonante, à l'époque des guerres balkaniques.

**Saint-Léger, petite commune wallonne, accueille deux familles de réfugiés réinstallés. Toutes deux sont congolaises et viennent du Burundi où elles vivaient dans un camp de réfugiés depuis plus de dix ans. Du Burundi à Saint-Léger, le changement n'est pas simple. Il est accompagné par deux assistantes sociales du CPAS et par l'association Caritas international.**

Des opérations assez rares. Le tournant a lieu en 2009. La Belgique lance alors un projet pilote en accueillant une cinquantaine de femmes irakiennes, réfugiées en Syrie. Deux ans plus tard, 25 réfugiés particulièrement vulnérables du camp de Choucha en Tunisie, ayant fui la Libye, sont réinstallés. Deux expériences qui posent les fondations du futur dispositif structurel de réinstallation. Car depuis 2013, la Belgique s'est engagée, à l'instar d'autres pays européens, à mettre en place un programme permanent de réinstallation. Cent personnes ont fait le voyage et cent autres le feront l'an prochain.

Réinstaller demande une sacrée organisation. Le Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides (CGRA) se rend dans les camps de réfugiés pour effectuer la sélection. Fedasil aussi fait le voyage, quelques semaines plus



© FEDASIL



### Apprendre les gestes de la vie quotidienne

Aline Bakhati affirme se sentir bien, ici, dans la bien nommée «Provence belge». Le contraste avec sa vie d'avant est saisissant. «J'ai vécu 12 ans dans un camp de réfugiés au Burundi, explique-t-elle. La vie n'y était pas bien. Par exemple pour manger. Nous recevions 10 kilos de nourriture par mois pour cinq personnes. De la semoule et des haricots. C'était vite fini.» Au Burundi, Aline et sa famille ont vécu, comme des milliers d'autres réfugiés du camp, dans de petits abris à la structure en bois, aux toits de tôle. Certaines façades étaient faites de bâches en plastique, ouvertes à tous les vents.

tard pour transmettre aux futurs réinstallés des informations au sujet de la vie en Belgique. C'est l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) qui se charge du transport. À l'aéroport, Fedasil fait le comité d'accueil. Direction: le centre d'accueil de Ponderôme ou celui de Saint-Trond. Sept semaines en centre pour souffler, commencer à prendre des repères et préparer la suite. La suite, c'est la vie en maison, ou en appartement. En Flandre ou en Wallonie. Là où des CPAS ont répondu à l'appel d'offre de Maggie De Block pour accompagner ces familles pendant un an. Les personnes réinstallées reçoivent aussi l'aide d'associations, comme Convivial ou Caritas.

À partir de 2020, le programme de réinstallation devrait concerner 250 personnes par an. Si l'effort de réinstaller davantage est salué par les associations, certaines trouvent que l'engagement est un peu tiède. Le Haut commissariat des nations unies aux réfugiés (HCR) estime que 691 000 réfugiés particulièrement vulnérables ont besoin d'être réinstallés.

Quand l'opportunité d'un départ s'est présentée, Aline n'a pas beaucoup hésité. «Le HCR a présenté notre dossier, nous étions vulnérables», dit-elle. S'ensuit un processus de sélection par les autorités belges. Aline a choisi le départ... malgré la réputation plutôt terne de la Belgique dans la région des Grands Lacs. «J'étais réfugiée au Burundi car j'avais quitté le Congo. J'y avais entendu parler de la Belgique, l'ancienne puissance coloniale. Là-bas, on disait que la Belgique n'était pas un bon pays. Les gens disent qu'il faut aller en Australie ou au Canada. Mais en arrivant, j'ai vu que c'était bien.»

À Saint-Léger, Aline Bakhati vit dans une maison assez spacieuse avec un petit jardin. Elle paye au CPAS un loyer à tarif préférentiel, prélevé sur son revenu d'intégration sociale. De son côté, le CPAS verse un loyer à un propriétaire privé. Même si les conditions de vie étaient très dures au Burundi, elles ne sont pas pour autant idylliques en Belgique. Le revenu d'intégration sociale ne permet pas de faire des folies. Il couvre à peine les besoins mensuels de la famille.



Aline Bakhati a investi sa maison. Le portrait des enfants trône au dessus de la cheminée. Chaque jour, ils vont à l'école. D'après leur mère, ils s'y sont bien intégrés. Mais tout n'est pas rose pour autant. Aline a entamé une procédure de regroupement familial, pour que son mari la rejoigne. Une longue épreuve en perspective.

Aline a peu de contacts avec d'autres villageois. Heureusement pour elle, l'autre famille réinstallée dans le village vient du même camp de réfugiés. Des membres de sa famille, de surcroît. «Je vais chez eux tous les jours», confie-t-elle. Quant aux autres, ceux qui ont fait le voyage avec elle, les 46 réinstallés du Burundi, dispatchés en Belgique, elle les voit, elle les appelle... et développe des liens forts pour affronter ensemble la découverte d'un nouveau continent.

La Belgique recèle bien des surprises pour Aline: «Là-bas, au Congo ou au Burundi, les gens se saluent quand ils se croisent, mais ici, en Belgique, les gens passent et ne se saluent pas. Il n'y a que les Blancs du CPAS qui me saluent. Même les Noirs du village passent sans dire bonjour», raconte-t-elle.

Les «Blancs du CPAS». Comme Stéphanie Boomgaert, par exemple. Elle est assistante sociale et accompagne, avec une collègue, les deux familles réinstallées à Saint-Léger. Comme d'autres CPAS du pays (16 CPAS pour 2013 et 2014, dont 7 wallons), celui de Saint-Léger a décidé de répondre à l'appel d'offre de la secrétaire d'État à la Politique d'asile et de

## La réinstallation en image

Pendant une année, la photographe Pauline Willot suit la vie de Timiza et de ses enfants : Victoire, Pierre, Sophie et Massou. Originaires du Congo, ils ont vécu de nombreuses années dans un camp de réfugiés au Burundi. Ils sont arrivés en Belgique dans le cadre du programme de réinstallation et sont accompagnés par la cellule intégration de Caritas International. Les images de ce reportage sont commentées par Julie Vanstallen, chargée de communication chez Caritas, sur le blog de l'association : <http://www.caritas-int.be/fr/blog-post/blog-reinstallation-en-images>. La majorité des photos de ce numéro de Focales sont issues de ce reportage.

migration, Maggie De Block, qui compte sur l'implication des communes et des CPAS pour mettre en place son dispositif de réinstallation.

À Saint-Léger, on accueillait déjà des étrangers en quête de protection, des demandeurs d'asile en initiative locale d'accueil (ILA). Mais la tendance, vu la chute du nombre de demandeurs d'asile, est plutôt à la fermeture de places en ILA. «Nous avons une trentaine de places en ILA, nous sommes passés à 18», explique Éric Freid, le directeur. La réinstallation compense un peu la «perte» pour le CPAS.



Accueillir un demandeur d'asile dans une ILA et accueillir un réfugié reconnu dans le cadre de la réinstallation sont deux choses très différentes: «L'arrivée de ces familles réinstallées en Belgique est permanente, explique le directeur du CPAS. Notre mission dure un an: il s'agit de les aider à s'installer dans le pays.» Une mission très riche, très forte, mais pas toujours évidente, car les familles réinstallées ont besoin d'un accompagnement intensif: «Ils arrivent vierges de toute inscription, explique Stéphanie Boomgaert. Il faut commencer par les inscrire à la commune, à la mutuelle, aux allocations familiales, inscrire les enfants à l'école, faire les démarches pour le revenu d'intégration sociale, etc.»

C'est surtout le changement de vie qui demande une implication de tous les instants: «Ils ont vécu plus de dix ans en camp, raconte l'assistante sociale. Un milieu de vie très précaire. Les premiers accompagnements concernent l'appropriation du logement. Apprendre la vie quotidienne dans une maison. Se servir d'une plaque au gaz, pour cuisiner. Utiliser un réfrigérateur. Se servir d'une clef. Fermer une fenêtre.»

### **Associations et CPAS partenaires**

Le CPAS de Saint-Léger travaille main dans la main avec Caritas. Une aide précieuse pour les agents du CPAS... et pour Aline Bakhati. «La personne de Caritas international est venue me chercher au centre de Ponderôme, dit-elle. Pour nous amener ici, avec les enfants. Avec Stéphanie du CPAS, elles m'ont montré la maison où on allait habiter. En ce moment, Caritas m'aide pour le regroupement familial. Pour faire venir mon mari.»

Chez Caritas international, on définit le travail auprès des réfugiés réinstallés comme un «partenariat avec les CPAS». «Notre rôle est d'aider les familles à l'intégration dans

leur environnement local, explique Élisabeth Verniers, assistante sociale. Nous mettons notre expertise au service des CPAS. Car ils n'ont pas forcément l'expérience des réfugiés. De plus, nous travaillons avec une accompagnatrice sociale qui parle le swahili, ce qui est essentiel les premiers mois.»

Les contours précis de la mission de l'ONG varient en fonction des communes, comme en témoigne Élisabeth Verniers: «Nous adaptons notre travail selon la charge de travail des CPAS. Globalement les CPAS se chargent plutôt des tâches administratives et nous du suivi psycho-social des familles. Nous aidons aux démarches pour le regroupement familial par exemple.»

L'accompagnement social de Caritas international, c'est une relation de confiance qui se tisse peu à peu. D'abord par des rencontres au centre Fedasil. Puis le jour du déménagement. Caritas fait le relais entre le centre d'accueil et le logement dans l'une des communes partenaires du dispositif de réinstallation.

Le but ultime de l'association: «Que ces familles soient autonomes.» Pour ce faire, Caritas a une mission de deux ans auprès de ces réfugiés un peu à part. Lorsque l'accompagnement du CPAS se termine, au bout d'un an, si les familles décident de quitter leur domicile pour en trouver un autre, Caritas peut intervenir, donner un coup de main salvateur.

«Dans notre travail avec eux, nous procédons par cercles concentriques», détaille Julie Vanstallen, chargée de communication chez Caritas international. Une idée que décrit sa collègue: «Beaucoup d'informations leur tombent dessus. On ne peut pas tout dire d'un coup. Nous expliquons d'abord ce dont ils ont besoin le jour même. La maison, les commerces de proximité. Un autre jour nous expliquerons comment prendre le bus. Plus tard comment aller à Bruxelles.»



### Une formidable capacité à rebondir

À l'arrivée en Belgique, les chocs culturels sont nombreux et à l'origine d'incompréhensions vite dépassées et rangées au rayon des anecdotes: «Le premier jour, quand les deux familles sont arrivées, se remémore l'assistante sociale du CPAS, nous avons acheté des sandwiches. L'idée était de rendre le moment convivial. Mais ils n'en avaient jamais mangé. Ils ont donc retiré la garniture pour la manger séparément du pain.»

Au-delà des anecdotes, Stéphanie Boomgaert constate que les enfants s'adaptent très vite et que les parents acquièrent peu à peu des automatismes. «Ils ont très vite compris le coût de la vie ici et comment fonctionne ce qui est relatif à l'argent», même si les premiers temps, c'est le CPAS qui gère les budgets. L'assistante sociale estime malgré tout qu'un an d'accompagnement social, «c'est un peu court, car ces réfugiés ont changé de pays, de conditions de vie si rapidement... cela implique de prendre du temps».

Il n'empêche, pas mal de réinstallés veulent avancer... et vite de préférence. «Je reçois beaucoup de demandes concernant le travail, explique Élisabeth Verniers. Ils ont reçu des informations à ce sujet, mais ils n'ont pas tous forcément compris qu'il faut d'abord parler la langue, acquérir des compétences.» Apprendre le français, envisager des formations, penser à des perspectives de travail font d'ailleurs partie de la vie des réinstallés. De ces éléments dépendra aussi leur

intégration. «Tous suivent des cours de français, ajoute Stéphanie Boomgaert. Le but est qu'ils puissent un jour travailler et améliorer leurs conditions de vie. Il faut rappeler que pendant la première année, ils touchent seulement le RIS.» Aline Bakhati prend des cours de français, deux fois par semaine, à Arlon, chez Lire et écrire. Elle souhaite trouver un travail: «J'aimerais être infirmière. Mais je pourrais aussi travailler dans la cuisine ou le nettoyage.» Et pour ce faire, Aline Bakhati a bien compris qu'il lui faudra quitter Saint-Léger «car il n'y a pas de travail». C'est sur Liège qu'elle a jeté son dévolu; c'est là qu'elle aimerait s'installer définitivement.

Aujourd'hui, Aline ne se plaint pas de son adaptation. Même au sujet de la nourriture. Elle dégote tous les produits qu'elle cherche, «à l'exception de la farine de manioc, qui coûte trop cher», raconte-t-elle.

Élisabeth Verniers tire des leçons positives de ces réinstallations qu'elle accompagne: «Leur arrivée en Belgique est souvent perturbante. Surtout dans des villages comme Saint-Léger, assez isolés, loin de Bruxelles. Mais la plupart sont reconnaissants d'avoir trouvé la paix, un endroit où ils peuvent vivre simplement.» Elle souligne la force de ces personnes: «Ce sont des survivants.» Des rescapés qui, par un hasard de la vie ont eu la chance d'échapper à l'horizon bouché du camp de réfugiés dans lequel ils étaient comme enfermés. Avec une soif d'aller plus loin: «Ils ont cette résilience, cette aptitude à rebondir, à gérer le quotidien», lâche, non sans admiration, Julie Vanstallen. ■

# Quand réinstallation rime avec sélection

« La réinstallation ressemble à une loterie », confiait une travailleuse sociale. Des réfugiés par millions, entassés dans des camps, souvent dans les pays limitrophes à des zones conflits. Parmi eux, des personnes très vulnérables pour lesquelles une vie si précaire n'est pas tenable. Le Haut commissariat aux réfugiés (HCR) les comptabilise et transmet leurs dossiers aux pays désireux de réinstaller. Le nombre de dossiers est largement supérieur au nombre de places disponibles. Alors comment se passe la sélection ? Sur base de quels critères ?

En Belgique, c'est le CGRA qui se charge d'opérer le choix des « heureux élus ». Ewout Adriaens, collaborateur du service des relations internationales au CGRA, nous explique en détail le fonctionnement de la sélection : « C'est la secrétaire d'État qui, sur base de l'analyse du CGRA, propose les nationalités à réinstaller, à partir de quel pays ainsi que les priorités. » Les priorités concernent essentiellement le type de vulnérabilité. Les victimes de tortures, les femmes seules avec enfants, les handicapés ou les LGBT (lesbian, gay, bisexuel, and transgender) par exemple. Dans certains pays, des critères plus « utilitaristes » sont parfois utilisés pour choisir leurs réfugiés, en fonction par exemple de leurs capacités à exercer un emploi. Le Danemark en fait partie.

Ce travail de priorisation, de choix de lieux d'origine, de nationalités se fait en fonction de quatre critères :

- Le besoin de protection est évalué grâce au document que le HCR publie chaque année sur les besoins de protection et les besoins de réinstallation : « UNHCR projected global resettlement needs ». « C'est la base de notre travail », s'exclame Ewout Adriaens. À ces données s'ajoute la contribution de la ministre. « Cette année, vu la situation en Syrie et les demandes du HCR, Maggie De Block a décidé de réinstaller 75 syriens ». 75 syriens

## Comment la Belgique sélectionne « ses » réfugiés réinstallés. Réponses en compagnie de Ewout Adriaens, du Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides (CGRA).

qui ne s'ajouteront pas aux 100 réinstallés du « quota belge », mais qui en feront partie. « Il ne restera donc que 25 possibilités de réinstallation pour d'autres nationalités. »

- Les priorités européennes, établies par le programme européen de réinstallation. « L'Europe donne des fonds importants pour l'accueil de certains groupes qu'elle a ciblés. »
- L'usage stratégique de la réinstallation. « La réinstallation peut aussi être utilisée stratégiquement au profit des réfugiés qui restent là-bas (donc l'immense majorité, NDLR). » Elle peut être utilisée comme un argument dans des négociations du type : « On soulage un peu votre fardeau, mais il y a une contrepartie. » Selon Ewout Adriaens, les contreparties demandées le sont toujours au profit des réfugiés. Un exemple : « Si plusieurs pays promettent au Liban (qui accueille plus d'un million de réfugiés syriens NDLR) de réinstaller certains de leurs réfugiés. En échange, ces États pourraient demander au Liban de ne pas fermer ses frontières aux Syriens qui fuient leur pays. » Dans la dimension « stratégique », la politique belge de coopération au développement est évidemment prise en compte : « C'est pourquoi le programme de réinstallation de la Belgique se focalise sur la région des Grands Lacs. »
- Possibilités d'intégration. « Le but n'est pas d'évaluer leur niveau de langue, ni leur possible performance sur le marché du travail, affirme Ewout Adriaens, le seul critère



valable c'est la vulnérabilité.» Alors, en quoi consiste ce critère d'intégration? Réponse du CGRA, par un exemple: «Il y a deux ou trois ans, la Belgique accueillait déjà beaucoup de mineurs étrangers non accompagnés. Alors le programme de réinstallation n'a pas pris compte ce public.»

Une fois que les nationalités ont été sélectionnées, que le type de vulnérabilité a été défini et que le lieu d'origine des réfugiés a été ciblé (un camp de réfugié en particulier par exemple), alors commence le travail individuel. «Nous demandons notre quota de personnes et nous présentons nos priorités au HCR qui nous soumet des dossiers.»

Deux possibilités s'offrent au CGRA. Soit la sélection depuis Bruxelles, à partir des documents transmis par le HCR. Soit en se rendant sur place, dans les camps de réfugiés, pour rencontrer un à un les candidats. C'est cette dernière option qui est privilégiée. Lors des entretiens, les «besoins de protection» de chacun sont évalués. «Nous utilisons les mêmes critères que ceux utilisés en Belgique pour octroyer le statut de réfugié», déclare Ewout Adriaens. Le CGRA vérifie donc la crédibilité des dires de ces réfugiés et examine leur parcours. «Dans 90 % des cas, les dossiers qui nous sont soumis sont acceptés. Car le HCR a fait un travail de pré-sélection.»

Autre pan de la mission du CGRA sur place: «Commencer à préparer le voyage. Nous vérifions qu'ils possèdent des documents valides d'identité, des passeports, nous apprend Ewout Adriaens. Mais surtout, nous vérifions la composition familiale. C'est un sujet très sensible. Il faudrait éviter qu'une fois en Belgique un mari et deux enfants supplémentaires réapparaissent par "surprise"... c'est important pour la crédibilité du programme.»

Le programme 2013 s'est centré sur les Grands Lacs. Un groupe de 51 Congolais réfugiés au Burundi depuis des années est venu jusqu'en Belgique. Un groupe de 38 réfugiés Burundais de Tanzanie a lui aussi été convoyé. Les 11 places vacantes ont été attribuées pour des cas individuels très particuliers.

Le CGRA, qui a toujours milité pour que la Belgique s'engage davantage dans la réinstallation, voit d'un bon œil le fait qu'un programme structurel voie le jour. ■



# Fedasil, entre ici et là-bas

**L'Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile**, Fedasil, fait le lien entre le pays d'origine des réfugiés réinstallés et la Belgique. Des représentants de Fedasil rencontrent les futurs réinstallés là-bas, dans les camps de réfugiés, et les accueillent à leur arrivée ici, en Belgique. Tous passeront sept semaines dans un centre d'accueil de demandeurs d'asile, soit à Ponderôme, soit à Saint-Trond, avant de rejoindre la commune qui leur est attribuée. Fedasil est un pivot du dispositif de réinstallation.

Un mois après que le Le Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides (CGRA) a opéré la sélection des personnes qui vont être réinstallées, Fedasil se rend en « mission d'orientation culturelle ». Ses représentants rencontrent les réfugiés sélectionnés. Ceux qui viendront en Belgique. Pendant trois jours, Fedasil donne des éléments de compréhension de ce qu'est la Belgique. Les thèmes abordés sont les suivants: normes et valeurs en Belgique, géographie, emploi, comment prendre l'avion, le logement, la santé. On parle aussi de regroupement familial, de politesse à la belge, de chocs culturels et « de sujets plus tabous, comme l'homosexualité ou le divorce », détaille Nicolas Genin, directeur du centre de Ponderôme. Un petit amuse bouche avant le grand voyage.

Puis les réfugiés s'envolent, assistés par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). À l'aéroport, Fedasil est présent. Les réfugiés réinstallés sont conduits dans leur centre d'accueil. « Une sorte de programme de pré-intégration est prévu », explique Nicolas Genin. Pendant les sept semaines d'accueil en centre, les réfugiés assistent à des apprentissages en groupe. Les toutes premières bases

de français leurs sont données. Des ateliers thématiques sont organisés. « On y aborde encore les normes et valeurs ou la santé, mais aussi des thématiques nouvelles comme le développement durable, le tri sélectif ou la violence conjugale. »

Au bout de sept semaines, c'est le déménagement, avec l'aide des partenaires associatifs. Une nouvelle vie s'offre aux réfugiés réinstallés, en Flandre ou en Wallonie.

Pour Nicolas Genin, le programme de réinstallation « évolue vers quelque chose d'organisé, de structuré », avec une meilleure collaboration entre CGRA, Fedasil, Haut commissariat aux réfugiés (HCR), OIM, CPAS et associations, pour que la réinstallation forme un continuum.

Quant aux réfugiés eux-mêmes, le directeur du centre constate que « la plupart du temps, lorsqu'ils arrivent, ils sont soulagés. Ils souhaitent fuir leurs conditions de vie précaire. Mais est-ce que la réinstallation a répondu à leurs attentes? Probablement pas. Ils viennent avec leurs idées, leurs craintes, leurs images, dont certaines sont erronées. Certains ont dû quitter des proches, voire des membres de leur familles. Cela peut être difficile, à l'origine de coups de blues. Soit ils trouvent un nouvelle façon de vivre, soit ils risquent de s'enfermer dans la nostalgie, de ressasser le passé ».

Nicolas Genin est convaincu des bienfaits de la réinstallation. Sans s'engager sur l'opportunité d'étendre le programme, le directeur du centre de Ponderôme constate: « Aujourd'hui, le réseau d'accueil des demandeurs d'asile compte de 3 à 4 000 places vacantes. Donc la capacité opérationnelle pour accueillir plus existe. » ■



# « Le quota devrait être revu à la hausse »

Interview de Jessica Bloomert, chargée des questions d'asile et de protection au Ciré

**Focales: La Belgique s'est engagée à réinstaller davantage de réfugiés, en mettant en place un programme structurel. Qu'en pensez-vous?**

**Jessica Bloomert:** Le Ciré a toujours salué la participation de la Belgique à des programmes de réinstallation. La réinstallation est complémentaire à la protection des demandeurs d'asile qui arrivent ici. Et elle est nécessaire. La majorité des personnes qui quittent leur pays à la recherche d'une protection se retrouvent dans des pays en développement. En réinstallant, l'idée est de montrer un peu de solidarité. Ceci étant dit, au sujet du programme structurel belge, nous insistons pour que l'accompagnement des réfugiés réinstallés se fasse sur la durée, et que la collaboration avec les ONG soit poursuivie. De plus, l'implication des CPAS ne doit pas se cantonner à un simple accès au «guichet» de l'aide sociale. Cela ne suffit pas. On sait que les travailleurs sociaux chargés du suivi des personnes réinstallées ne sont pas toujours formés. Nous pensons qu'il faudrait évaluer la collaboration avec les CPAS et mettre davantage de moyens dans le programme. Et enfin, pour donner un ancrage légal à la réinstallation, ce principe devrait être inscrit dans la loi. Là, on pourrait parler de programme structurel.

**Focales: Le programme de réinstallation va concerner cent réfugiés cette année. N'est-ce pas un peu «léger»?**

**JB:** Oui, le quota devrait être revu à la hausse. S'engager dans la réinstallation c'est une bonne chose, mais 100 personnes ce n'est pas suffisant au regard des besoins. Le Haut commissariat des nations unies aux réfugiés (HCR) a

**Cent réfugiés réinstallés, c'est bien. Mais des associations, comme le Ciré, estiment que l'effort n'est pas à la hauteur des besoins. Surtout lorsqu'on regarde du côté de la Syrie.**

estimé que 691 000 réfugiés vulnérables devraient être réinstallés. Sans compter que les besoins vont croître, avec notamment les réfugiés syriens. Le HCR a déjà appelé à en réinstaller 30 000 et lance doré et déjà un appel pour 100 000 réfugiés syriens en 2015 et 2016. La Belgique promet d'en réinstaller, cette année, 75. Mais elle devrait proposer une capacité supplémentaire, comme le recommande le HCR. Au lieu de ça, le gouvernement a choisi de les accueillir sur son quota de 100. Ce qui veut dire qu'il ne restera que 25 places pour les autres. La Belgique devrait être plus solidaire avec les Syriens. 75 c'est une goutte d'eau dans la mer. Il n'y a pas de volonté politique de faire plus.

**Focales: N'y-a-t-il pas un risque que la réinstallation ne devienne le moyen privilégié d'accueillir des réfugiés, au détriment d'arrivées spontanées, car les barrières seraient de plus en plus hautes?**

**JB:** La réinstallation est et doit rester un outil complémentaire. Elle ne doit surtout pas se faire au détriment de ceux qui viennent demander l'asile. Une chose est sûre: en Belgique, le nombre de demandeurs d'asile qui arrivent spontanément diminue. Nous protégeons moins de gens alors que les besoins sont de plus en plus importants. Ce constat devrait nous inciter à réinstaller davantage. Surtout lorsqu'on sait que dans les structures d'accueil, les places sont là. ■



## Pour en savoir plus

- Caritas : tél. : 02 229 36 11 – courriel: infofr@caritasint.be – site: www.caritas-int.be
- CPAS de Saint-Léger : tél. : 063 60 83 45 – courriel: eric.freid@publink.be – site: www.cpassaint-leger.be
- CGRA : tél. : 02 205 51 11 – courriel: cgra.info@ibz.fgov.be – site: www.cgra.be
- Fedasil : tél. : 02 213 44 11 – courriel: info@fedasil.be – site: www.fedasil.be
- Ciré : tél. : 02 629 11 10 – courriel: cire&cire.be – site: www.cire.be

# focales

est une revue publiée en supplément d'Alter Échos.  
Une initiative de l'Agence Alter, avec le soutien de la Wallonie.  
Coordination : Marinette Mormont.  
Ce cahier a été rédigé par Cédric Vallet.  
Il a été achevé en mai 2014.  
Layout, mise en page : Françoise Walthéry et Cécile Crivellaro.  
Impression : Nouvelles imprimeries Havaux.  
Cette publication est en accès libre  
sur [www.alterechos.be](http://www.alterechos.be) (onglet Focales).

